CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 534 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Les renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs parents sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication

POUR SEPTEMBRE 1902.

Bouchard, M. et Mad. Cl. T. W. Rose (famille de) — Gnaf, famille Granjon, Gabriel — Gaudreault, Léon Théodore — Gilbert, Jean — Gilbert, Michel — Hoss, Théodore — Hoscoma, Jean Marie — Jeanne, Jules (fils de) — Jeanne, Jules (fils de) — Lagarde, Justin Marcous — Lebourg, Mme Vve Gustave — Lebaure, Bertrand — Lebaure, Dominique — Lebaure, Madeleine — Lebaure, Raymond — Martin Hardon — Martin, Emile Joseph — Marcellin, Gabriel — Paradis, Berthe — Pierrugues, Pierre — Rambaud — Wolff, Jean Louis.

LETTRES.

Le Mayre, Joseph — Reynaud, Louis

Signé: le Consul

F. AMBROGI.

Les meilleurs

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Grippe toute et tous les maux de gorge. Prix, 25 et 50 cents. Vente: tous les pharmaciens. Nov 1901—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession B. Rouen, Jr., subrogé, vs Vve Patrick Mannion et Mannion.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 9,564—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par William Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26me jour de septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêts de Mme Catherine Gavin, veuve de Michael Mannion et Mannion, dans un titre définitif en pleine possession et tous les droits d'usufruit dans les bâtisses des deux titres indivis de et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Conti, Johnson et Bienville, désigné comme lot No 4 et mesurant 27 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 août—27—sept 2 7 14 21 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Paul Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 44,289—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Conrad, exécuteur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. J. Holden, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession de Mme Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,712—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Barbara Ann Johnson, femme de Lake Porter, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. J. Holden, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession de William H. Glynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,420—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen Beane, veuve de William H. Glynn, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat. 19 sept—19 23 28

Succession de Mme G. Hanser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,004—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Hanser J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Burl & Kernan, avocats. 19 sept—19 23 28

Succession de Mme Fannie Parr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68 574, Division E — Attendu que Philip J. Schoen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Fannie Parr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats. 19 sept—19 23 28

Succession de Alfred Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68 585—Division C—Attendu que Louis Dubos a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred Barnes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. R. Ker, avocat. 19 sept—19 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Barcantel and Dinsculla, en liquidation

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,139—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Jennie J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Burl & Kernan, avocats. 19 sept—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Morceau —DE— Propriété de Valeur

Dans la Section d'Affaire de cette Ville

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et Al.

No 68,291 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des lieux ci-après décrits étant le numéro 61 Rue Dorgenois, entre les rues Toulouse et Jefferson de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Dorgenois, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouce de largeur sur la ligne du fond par seizième cent pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1890 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1890. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec lesdits lots No 2 et autres, et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété.

Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Emil Spencer, notaire.

CHAS. PITCHER, Encanteur.

Armand Romain, avocat pour le plaignant. 21 sept—21 26—oct 5 12 19 26

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois îlets du Marché Poydras.

John J. Brunet et a's

—vs—

Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur, bureau No 818 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOUTIQUE, No 818 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et aussi en vertu d'un jugement en date du 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente et un (31) maintenant l'îlet numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Peyfine, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds, six pouces (25' 6") de face à la rue Peyfine sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 5" 5''') de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11 avril 1843.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les autres sûretés de sécurité; l'acquéreur devra payer en sus les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat. 14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernestie Harsen, No 68 486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 182 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 30 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E Commagère, recorder arrondissement de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. Geo. G. Friedrichs, Encanteur Bureau No 832 rue Commune. 14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret

J. S. LANDRY, et les Passagers Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Meilleur Emplacement Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie; le gaz et accomodations électriques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage et le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI, A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 840 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Stoecker, No 68,473 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711-713 rue Dauphine, contenant à peu près quatre chambres et boutique, un grand pétrin et deux fours; double entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet 68, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne; ledit lot mesurant en mesure française quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Orléans par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Martin Pierre; sur le côté vers la rue St Pierre par la propriété de Philippe Avogno, ou ses représentants, et dans le fond par celle d'Etienne Dunney ou ses représentants.

Conditions — Un tiers en plus en le tout comptant et la balance s'il y en a en un an et deux ans, avec huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 sept—13 14 21 28 — oct 5 12 14

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charlotte Becker, femme défunte de .....

No 66,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Tonti, Rocheblave et Clevelandia, ou autrefois Gasquet, désigné comme lot No 35 sur un plan dressé par A. de Armas, daté le 27 novembre 1868 et déposé parmi les registres de A. Dreyfous, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 58. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept pieds un pouce de face à la rue Palmyre sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frederick M. Heath. No 68,112—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 août 1902, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 23 septembre 1902, à midi:

Les effets mobiliers contenus dans les lieux à l'enseigne du rue Esplanade et Florida, lesdits effets devant être vendus en bloc. Voyez l'inventaire pour les détails. Conditions — Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur.

13 sept—13 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 1200-02 rue Howard, coin Erato.

Et la maison double à deux étages immédiatement dans le fond, connue comme Nos 2328-30 rue Erato.

A l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 septembre 1902 à midi.

Succession de Frederick W. Heath

No 68,112—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre signé le 15 août 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à l'heure, l'endroit et dans l'affaire ci-dessus indiquée comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Liberté, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur et façade sur la rue Erato de 175 pieds entre lignes parallèles, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Howard et Erato.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

J. B. Rosser Jr Esq., avocat. 17 août—17 24 31—sept 7 14 21 28

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES dans la PAROISSE CALCASIEU.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour Division A, daté le 9 septembre 1902, pour le compte de la succession de Dangles West, il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 30 septembre 1902, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à savoir: La 1/2 O. du 1/4 N. E et 1/4 N. E. du 1/4 N. O de la section 31, comté 9 S de R. 12, contenant 121 acres de terre dans la paroisse de Calcasieu, La. Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, l'acte de vente et les timbres des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Frank Seulé, notaire. PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur. 14 sept—14 30

Une Occasion Magnifique

—POUR UN—

Placement sûr et Rémunératif.

Trois Jolies, Neuves et Agréables MAISONS DOUBLES,

2646-48, 2650-52, 2654-56 rue Ursulines, près de l'avenue Broad, admirablement subdivisées, ayant gaz, water works, citerne, etc., cour pavée, hangar avec chambre. Toujours occupées et rapportant $30 par an chaque. Location exceptionnelle.

—Egalement—

Un grand et Magnifique Terrain, avenue Broad, près Ursulines.

Sera vendu MARDI, le 23 septembre 1902, à midi, à la Salle d'Encan, 311 rue Baronne, où le plan est exposé.

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance à 1 et 2 ans. 8 0/0 d'intérêt et clauses usuelles. Les taxes de 1902 sont payées. Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant P. J. Pateena, notaire. Dépôt de 10 0/0 à la vente.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.

7 sept—7 23

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage—Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages —Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de

MATHEW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,326 — Cour Civile de District, Division B.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le numéro un de l'îlet numéro 34, ladite moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 séparée par Mme Mary Gardner par acte de Francois Schmitz, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 17 mai 1883, enregistré L. du B. des T. 37, fol. 93

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Donaldson, Bienville, Morais et Tremé, désigné comme No 8, dans l'îlet No 16 sur un plan dressé par J. Commagy, voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 31 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure française trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Daffy, par achat de W. A. Holt, par acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart en plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lieu de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente prévoyant J. J. Wolfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER. Encanteurs, No 846 rue Commune.

McCloskey & Benedict, avocats. 18 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Mardi, le 23 septembre 1902.

No 939 rue Espagne.

Résidence en bois à un étage.

No 68,284—Cour Civile de District—Division E.

Succession de Mme Jules Domingue.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 23 septembre 1902, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon. John St-Paul, juge, et daté le 20 août 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 274, borné par les rues Espagne, Romparts, Bourgogne et Mandeville. Ledit lot est désigné par la lettre C. sur un croquis fait par Geo. H. Grandjean, et mesurant, en mesure américaine, 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 53 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et faisant partie du lot original No 278. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0,0 devra être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

22 août—22 24 31—sept 7 14 21 23

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Frances Block, femme de Wm E. Davids.

No 68,366.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse de Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes, citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée à pavées dans la cour.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kreusberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew H. Wilson, avocat. 14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Formant l'enseignure des rues South Peters et North Market, avec bâtisses Nos 907 et 909 rue South Peters.

Teutonia Bank vs Phil Heimbeck et Chas. Jacques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65,969—En vertu d'un writ de fieri facias contre Philip Heimbeck à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville Levée, Tchoupitoulas, Nord Market et St Joseph, le dit lot est désigné par le No Un sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur de ville, le quatre mars 1834, et annexé à un acte de vente par M. A. L. De Lahoussaye, à M.M. Peters et Willard, passé en l'étude de William Garthy, ancien notaire en cette ville, sous la date du 24 mars 1831, et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur cent six pieds sept pouces de profondeur sur la ligne supérieure et cent pieds huit pouces et demi de profondeur sur la ligne inférieure ayant une largeur de vingt et un pieds deux pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages ci-dessus y appartenant.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et désigné comme le No 2 sur ledit plan, lequel lot mesurant vingt et un pieds et onze pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur cent pieds huit pouces et demi de profondeur sur la ligne supérieure et quatre vingt quatre pieds dix pouces de profondeur sur la ligne inférieure ayant une largeur de vingt et un pieds deux pouces sur la ligne du fond que la même mesure plus ou moins, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nord Market, Tchoupitoulas, Sud Peters et St Joseph, désignés par les Nos 3 et 4, d'après un dessin dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 14 mars 1905, lesquels lots mesurant d'après ledit devis comme suit: lot No 3 mesurant cinquante huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Market trente deux pieds six pouces de profondeur et face sur la rue Sud Peters, trente et un pieds cinq pouces sur la ligne du côté le rivisant du lot No quatre et quarante neuf pieds sept pouces dans le fond; et le lot No quatre mesurant cinquante sept pieds de face à la rue Nord Market sur une profondeur entre lignes parallèles de trente-un pieds cinq pouces, et cinquante sept pieds dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant. 19 sept—19 20 26—oct 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Propriété d'Eglise"

Sur la rue Howard, entre les rues Philip et Jackson.

Teutonia Loan and Building Company vs Fifth Regular Baptist Church (de la Nouvelle-Orléans).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 67,652—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Camp, Six-deux et Septième, désignés par les Nos huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hodin, architecte, daté le 17 mai 1851, déposé comme référence dans l'étude de T. O Hinrichs, ancien notaire, ledit lot No neuf formant l'encoignure des rues Magnolia et Septième et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles; et le lot No huit mesurant vingt-huit (28) pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant retenir en mains la somme de dix mille dollars ($10,000.00) payable le 23 mai 1903, conformément aux termes de l'acte d'hypothèque passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 23 mai 1893, étant hypothiqué par les défendeurs en faveur d'Alfred Dupré, enregistré dans le livre de transfert 490, fol. 473).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant. 12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

Dans l'îlet borné par les rues Commune, Clark, Gravier et Génois.

Paul A. Bacon vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claire, [maintenant Piaquemine], Chestnut, Soniat et Dufossat, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis privé annexé à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 2 février 1893 enregistré dans le Bureau des Hypothèques, Livre 168, folio 62 d'après lequel ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Dufossat et Claire [maintenant Piaquemine] et mesurant soixante dix (70) pieds de face à la rue Dufossat sur cent vingt cinq pieds (125) de profondeur et façade sur la rue Claire [maintenant la rue Piaquemine] ladite portion de terre est composée des portions faisant face aux lots désignés par les No Quatorze, Quinze, Seize et Dix-sept sur un plan du faubourg Avart, dressé par W. Forstney, voyer et déposé pour référence dans l'étude de C. C. Lafreytre, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant. 19 sept — 19 20 26 — oct 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 424 rue Josephine, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Flora Stevens vs Mme Winifred Burke veuve de Charles Stevens et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,295 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, J